

Assemblée générale ordinaire du 23 novembre 2021



**L'AUTRE
LIBRAIRIE**

LIBRAIRIE COOPÉRATIVE

18 rue de Beaulieu, 16000 Angoulême

05 45 37 63 11 < lautrelibrairie@orange.fr >

< <http://lautrelibrairie.net> > siren n° 850 331 760

**Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du mardi 23
novembre 2021 statuant sur les comptes clos le 30 juin 2021.**

Procès verbal

Le vingt trois novembre deux mille vingt et un à 19 heures, les associés de la société coopérative d'intérêt collectif anonyme et à capital variable L'Autre Librairie, dont le siège social est situé au 18 rue de Beaulieu à Angoulême, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du conseil d'administration.

L'Assemblée générale est présidée par M. Pierre-Jean Fichet, président du conseil d'administration. Luce Magnant est nommée secrétaire, Marie Véronique Deschamps et Hortense Gauthier sont nommées scrutatrices.

La feuille de présence certifiée exacte permet de constater que 88 associés sur 225 sont présents ou représentés, et ainsi qu'au moins un cinquième des droits de votes sont présents ou représentés. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le président met à la disposition des sociétaires :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2021,
- le rapport moral du président,
- le rapport de gestion établi par le conseil d'administration,
- le rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. Puis il rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire est le suivant :

- lecture du rapport du conseil d'administration,
- lecture des rapports du commissaire aux comptes,
- approbation des comptes de l'exercice, quitus aux administrateurs,
- affectation du résultat comptable arrêté au 30 juin 2021,
- approbation des conventions réglementées,
- fixation du montant des jetons de présence,
- admissions d'associés,
- élection d'administrateurs,
- questions diverses.

Le président déclare ensuite la discussion ouverte et précise qu'il est à l'entière disposition des associés pour leur fournir les renseignements qu'ils désireraient obtenir. Après différents échanges, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

1^{re} résolution : approbation des comptes

L'assemblée générale, après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2021, qui se soldent par un bénéfice de 23 049 €. Elle approuve en outre les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs et au commissaire aux comptes quitus entier et sans réserves de leurs mandats et fonctions pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2^e résolution : affectation du résultat

Conformément à l'article 29 des statuts, l'assemblée générale décide d'affecter 15 % du résultat à la réserve légale, et 85 % à la réserve statutaire.

- Bénéfice : 23 049 €.
- Affectation aux réserves légales : 3457,35 €.
- Affectation aux réserves impartageables : 19591,65 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3^e résolution : conventions règlementées

L'assemblée générale, après lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4^e résolution : jetons de présence

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de ne pas octroyer de jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice en cours.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5^e résolution : souscription au capital social

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de satisfaire à la demande de souscription au capital social de :

- M^{me} Sylvie Amatucci,
- M^{me} Rim Benkirane-Brunelot,
- M. Julien Birot,
- M^{me} Clara Blanca Valenzuela,
- M^{me} Véronique Boulau,
- M^{me} Olivia Cauet,
- M. Jean-Pierre Coiffey,
- M. Philippe Ferré,
- M. Christopher Georges,
- M. Florian Graton,
- M. Mathias Isimat-Mirin,
- M^{me} Joelle Rassat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

6^e résolution : démission du conseil d'administration

L'assemblée générale constate la démission en cours de mandat de l'administrateur Stéphane Nivault.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

7^e résolution : candidature au conseil d'administration

Personne ne se porte candidat pour siéger en qualité d'administrateur membre du conseil d'administration.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Clôture

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h45. De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le bureau de l'assemblée.

Pierre-Jean Fichet,
président

Luce Magnant,
secrétaire

Marie Véronique
Deschamps, scru-
tatrice

Hortense Gau-
thier, scrutatrice

Assemblée générale ordinaire du 23 novembre 2021

L'AUTRE
LIBRAIRIE



LIBRAIRIE COOPÉRATIVE

18 rue de Beaulieu, 16000 Angoulême

05 45 37 63 11 < lautrelibrairie@orange.fr >

< <http://lautrelibrairie.net> > siren n° 850 331 760

Rapport moral

De l'ambition culturelle

Seulement huit mois se sont écoulés depuis notre précédente assemblée générale, de sorte que notre conseil d'administration a déjà pu faire part aux sociétaires des orientations choisies et des actions menées au cours de l'exercice dont nous faisons aujourd'hui le bilan. Cet exercice s'est ouvert en juillet 2020, et s'est clos en juin 2021. Il a été marqué par le renforcement de notre ambition culturelle.

Ambition culturelle du conseil d'administration

Au sein du conseil d'administration, la discussion historique sur les moyens d'associer stratégie commerciale et identité culturelle a finalement trouvé un équilibre : notre librairie, nous semblait-il, trouverait plus facilement sa clientèle en affichant une identité culturelle plus marquée. Cette orientation, engagée dès juillet 2020, a aussi été permise par le jeu de renouvellement du conseil d'administration, avec des départs et des arrivées. Nous nous retrouvons ainsi, en janvier 2021, avec une équipe unie autour de cet objectif commun : travailler l'identité culturelle de la librairie.

Ambition culturelle de l'équipe salariée

C'est cette orientation qui a permis le recrutement d'Hélène Labussière. Hélène a été recrutée pour son esprit : ses goûts littéraires et sa culture, sa manière de penser et de construire son discours, sa façon de se positionner au sein d'un collectif. Avec le recul, il apparaît avec évidence que nous ne pouvions faire de meilleur choix.

Par ses choix et sa stratégie de dédicaces, Hélène a créé et fait connaître, un rayon de bande dessinée riche de singularités, qui, malgré sa petite taille, n'a pas à rougir de la concurrence singulière de la Librairie de la Cité. Son regard sur les rayons des beaux arts, des livres de jeunesse, de littérature de l'imaginaire, et même de sciences humaines, a été régénérateur. Peu à peu, nos deux libraires manifestent, par les ouvrages qu'ils choisissent et qu'ils mettent en avant, une singularité qui distingue notre librairie des autres librairies d'Angoulême.

Ambition culturelle du comité animation

Le comité animation a lui aussi amélioré sa stratégie, pour proposer des événements moins prévisibles. Son effort a porté sur les auteurs, dessinateurs et maisons d'édition du territoire dont la singularité est remarquable : éditions Marguerite Waknine

et Apeiron, Yoon-Sun Park et Lucas Méthé, Julie Nakache et Cécile Valade, etc.

Ce travail a trouvé son apogée en juin 2021, avec la fête d'anniversaire de la librairie, qui a été pensée comme un moment de vie convivial autour de l'art littéraire. La crise sanitaire nous avait empêché d'organiser nombre d'événements durant l'année, de sorte que nous disposions d'un budget conséquent au mois de juin. Ce fut, pour notre librairie, l'occasion de manifester un effort de responsabilité sociale et culturelle, puisque, suivant une idée exprimée lors de la précédente assemblée générale, nous avons souhaité rémunérer des artistes du spectacle vivant, bien plus touchés que nous le fûmes par la crise sanitaire.

De la convivialité

Huit mois se sont donc écoulés depuis notre précédente assemblée générale, et durant ceux-ci, et alors que nous souhaitons toujours renforcer l'identité culturelle de la librairie, il se manifeste aussi, en filigrane de nos actions, le souhait d'œuvrer avec plus de convivialité. Notre outil de production – la librairie – est un moyen que nous souhaitons utiliser pour produire de la convivialité.

Convivialité pour les salariés

La convivialité que nous recherchons concerne en premier lieu nos salariés. Nous avons pu, au mois de juin, améliorer les conditions de travail d'Hélène Labussière, en investissant l'équivalent du bénéfice du premier exercice dans l'augmentation de son salaire et de son temps de travail.

Notre souhait d'être un employeur responsable se manifeste aussi par les 750 € que nous provisionnons cette année pour la formation des salariés et bénévoles.

Convivialité pour les bénévoles

La convivialité que nous recherchons concerne en second lieu nos bénévoles. Le comité de lecture nous offre un bel exemple de la constante recherche d'équilibre de notre vie coopérative, car à sa demande, une procédure de coopération avec les libraires a été mise en place, pour que le travail des bénévoles soit mieux reconnu, tout en préservant l'autonomie des salariés.

Convivialité pour les sociétaires

La convivialité que nous recherchons concerne, en troisième lieu, les sociétaires. La fête d'anniversaire est un exemple de temps convivial destiné aux sociétaires, auquel nous ajoutons cette année l'organisation de rencontres des nouveaux sociétaires, et des sociétaires souhaitant devenir bénévole.

Convivialité pour les clients

La convivialité a été mise en œuvre avec brio par le comité bricolage durant la rénovation de la façade. Le travail était long et épuisant, mais a aussi été l'occasion pour nos bricoleurs, présents jour après jour dans la rue, d'engager la discussion avec les passants. Grâce à leur travail sur la façade, la librairie devient plus visible et accueillante. Grâce à leur sympathie, notre librairie s'est présentée aux yeux des passants comme un espace de vie coopérative convivial.

Convivialité pour le futur

Ce que tous ces exemples montrent, c'est que la thématique de la convivialité s'est peu à peu installée comme une orientation à laquelle œuvrent implicitement les coopérateurs bénévoles et salariés. Ce choix de la convivialité ne se fait pas sans responsabilité, car il s'accompagne d'une conscience de nos moyens limités et d'un équilibre économique encore en phase d'ajustement. Mais la rentabilité de la librairie et l'organisation de la vie coopérative deviennent suffisantes pour pouvoir œuvrer à cette convivialité.

État des lieux de la vie coopérative

La coopérative a été fondée par 171 fondateurs en 2019, nous étions 223 sociétaires le 22 mars 2021, à la fin de la précédente assemblée générale, et sommes aujourd'hui 225. 9 personnes ont souhaité quitter la coopérative cette année, et 12 nouvelles personnes attendent l'approbation de l'assemblée générale pour devenir sociétaires.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 12 personnes, dont nos deux salariés : M. Patrick Amatucci, M. Jacques Bouhier, M. Bruno Cochard, M^{me} Véronique Deschamps, M. Christian Du Mottay, M. Gilles Fasbender, M. Pierre-Jean Fichet, M^{me} Hortense Gauthier, M^{me} Hélène Labussière, M. Bernard Lambert, M^{me} Simone Lavenne, M^{me} Luce Magnant.

Comité de lecture

Le comité de lecture est composé de 11 personnes : M. Patrick Amatucci, M^{me} Clara Blanca Valenzuela, M. Christian Du Mottay, M^{me} Claude Eichelbrenner, M^{me} Catherine Goursaud, M^{me} Simone Lavenne, M. Jean Luc Marchal, M. Pierre Marsat, M. Jean Marie Menant, M. Jacques Soletti, M^{me} Marie Annick Villette.

Comité animation

Le comité animation est composé de 6 personnes : M. Patrick Amatucci, M^{me} Karen Dubois, M^{me} Natacha Gabriel, M^{me} Hortense Gauthier, M^{me} Hélène Labussière, M. Bernard Lambert.

Comité relations humaines

Le comité relations humaines est composé de 4 personnes : M. Jacques Bouhier, M. Christian du Mottay, M. Pierre-Jean Fichet, M^{me} Luce Magnant.

Comité de gestion

Le comité de gestion est composé de 4 personnes : M. Jacques Bouhier, M. Bruno Cochard, M^{me} Véronique Deschamps, M. Pierre-Jean Fichet.

Comité bricolage

Le comité bricolage est composé de 3 personnes : M. Christian Du Mottay, M. Gilles Fasbender, M. Jean Marie Menant.

Remerciements

Au nom de l'ensemble des sociétaires et clients, nous pouvons remercier toutes ces personnes pour leur investissement bénévole.

Événements organisés

- | | |
|------------|---|
| été 2020 | Exposition photographique de Marie V. |
| 03/07/2020 | Remise des prix du concours de poésie « un printemps pas comme les autres ». |
| 29/08/2020 | Dédicace de Floréal Romero (<i>Agir ici et maintenant. Penser l'écologie sociale de Murray Bookchin</i>). |
| 30/08/2020 | Participation à la table ronde sur les « utopies réalistes », et vente hors les murs des ouvrages de Floréal Romero au festival Festiferme à la ferme théâtre de Malvielle à Moulidars. |
| 29/09/2020 | Vente hors les murs au festival Festi-Faïstoche autour de la rencontre avec François Begaudeau. |
| 05/10/2020 | Vente hors les murs au festival Festi-Faïstoche autour de la conférence « Écoféminisme, relier enjeux écologiques et féminisme » de Marie Renault. |
| 15/10/2020 | Rencontre de Fabien Gaborit autour de son recueil photographique « Tchernobyl : 33 ans après ». |
| 17/10/2020 | Dédicace d'Hélène Chambaud (<i>Gris Caméléon, Ronrons et thés aux fruits</i>). |
| 15/01/2021 | |

- « L'artisanat d'écrire », échange de pratiques d'écriture coordonné par Christian Du Mottay.
- 23/01/2021 Rencontre avec Eddy L. Harris (*Harlem, Jupiter et moi, Paris en noir et black et Missisipi Solo*), dans le cadre des *Nuits de la lecture*.
- 30/01/2021 Dédicace spéciale bande dessinée, avec Witko (*Cinéramdam*), Ha Pé (*Ursula mon père cet enfer*), et Gilles Aris (*Lucienne ou les millionnaires de la Rondière*).
- 03/02/2021 Dédicace spéciale bande dessinée avec Elric (*Romance*) et Marianne Alexandre (*Lothaire flammes*).
- 20/02/2021 Dédicace spéciale bande dessinée avec Marine Blandin (*La renarde*), Lucas Méthé (*Maman, amoureuse de tous les enfants*), et Yoon-Sun Park (*Le club des chats*).
- 06/03/2021 Lecture dédicace avec Cécile Vallade et Julie Nakache (*Le soleil n'a pas de papiers*).
- 12/03/2021 « L'artisanat d'écrire », échange de pratiques d'écriture coordonné par Christian Du Mottay.
- 27/03/2021 Rencontre avec les éditions Apeiron.
- 03/04/2021 Rencontre avec les éditions Marguerite Waknine et Dernier Télégramme (annulé).
- 16/04/2021 « L'artisanat d'écrire », échange de pratiques d'écriture coordonné par Christian Du Mottay.
- 19/05/2021 Dédicace bande dessinée avec Loïc Guyon (*L'américain*), Jean François Chanson et Juliette Vaast (*Le signe de Pao*).
- 22/05/2021 Dédicace polar avec David Gauthier (*Corvidés*) et Laurine Lavieille (*Les veuves de juillet*).
- 19/06/2021 Fête d'anniversaire de l'ouverture de la librairie : discussion avec Laura Ulonati (*Dans tout le bleu*), dédicace de Stéphane Calvet (*Petite histoire d'Angoulême* et *La grande guerre des charentais*), dédicace de Renaud Joubert et Jacques Baudet (*Angoulême, petits secrets et grandes histoires*), dédicace de Nathalie Ferlut et Oburie (*L'assassin des petits carreaux*), lecture musicale par Laurent Paradot et Sophie Salleron, entretien avec Jean-Luc Veyssy des éditions Bord de l'eau (annulé), concert « juke-box » de Raphaël Manzanos sur des chansons de Brassens, apéritif des sociétaires.
- 29/08/2021 Dédicace de Marie Monique Robin (*La fabrique des pandémies*) au festival des utopies réalistes.
- 11/09/2021 Rencontre et dédicace avec Lenka Hornakova-Civade (*Giboulées de soleil*), dans le cadre du festival Littératures métisses.
- 09/10/2021 Dédicaces beaux-livres et bande dessinée : Julien Stern (*La cour des miracles*), Alexei (*eVen*), Julie Nakache et Cécile Vallade (*Legend of the willow*).
- 13/10/2021 Rencontre et dédicace avec Edwy Plenel (*À gauche de l'impossible*).

Revue de presse

- 19/08/2020 France bleu, « la relance éco » : *Les librairies ont du cœur à l'ouvrage*.
- 15/11/2020 Charente Libre, *Comment faire pour acheter un livre ?*
- 10/12/2020 Charente Libre, *Quels sont les livres les plus lus par les angoumoisins en 2020 ?*
- 08/04/2021 Charente Libre, *Librairies : ouvertes, essentielles, mais un peu seules en ville*.
- 07/10/2021 Charente Libre, *Edwy Plenel en conférence à Angoulême puis Cognac*
- 07/10/2021 France Inter, « Esprit d'initiative » : *L'autre Librairie à Angoulême, une librairie dont les lecteurs sont sociétaires*
- 13/10/2021 Charente Libre, *Angoulême : 22 ouvrages présentés à la soirée rentrée littéraire de vendredi à l'Alpha*.

Comité de lecture

- 133 fiches de lecture présentées en librairie et publiées sur la page Facebook de l'Autre Librairie.



Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Mandats exercés par les administrateurs dans d'autres sociétés

Patrick Amatucci :	aucun autre mandat.
Jacques Bouhier :	administrateur de la SCIC-SA <i>Envie 2E Poitou-Charentes</i> , et trésorier de l'association <i>Envie Charente</i> .
Bruno Cochard :	aucun autre mandat, libraire salarié de l' <i>Autre Librairie</i> .
Véronique Deschamps :	trésorière de l'association <i>Acali</i> .
Christian Du Mottay :	aucun autre mandat.
Gilles Fasbender :	président de l'association <i>Onsemm</i> .
Pierre-Jean Fichet :	président de l'association <i>Acali</i> .
Hortense Gauthier :	aucun autre mandat.
Hélène Labussière :	aucun autre mandat, libraire salariée de l' <i>Autre Librairie</i> .
Bernard Lambert :	président de l'association <i>Zigzag médias</i> .
Simone Lavenne :	aucun autre mandat.
Luce Magnant :	membre du bureau de l'association <i>CIDFF de charente</i> , cogérante de la cigale <i>La bande décidée</i> , membre du conseil d'administration de l'association <i>100 pour 1</i> , membre du conseil coopératif de la SCIC-SA <i>Fabri'kwatt</i> .

Conventions intervenues au cours de l'exercice entre un mandataire et une filiale

Aucune convention définie à l'article L225-37-4 du code du commerce n'a été signée.

Délégation des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital

Notre société étant une structure à capital variable, cette information est sans objet : des augmentations de capital peuvent être opérées conformément aux dispositions prévues à l'article 10 de nos statuts.

Modalité d'exercice de la direction générale de la société

Par décision du conseil d'administration en date du 19 avril 2019, il a été décidé de dissocier les mandats de directeur général et de président de conseil d'administration. M. Bruno Cochard, demeurant 47 route de Fonciron à Vars, exerce ainsi les fonctions de directeur général.

Pouvoirs d'importance notable

- Le conseil d'administration du 30 avril 2019 a donné pouvoir au directeur général M. Bruno Cochard, et au président M. Pierre-Jean Fichet pour ouvrir, faire fonctionner, et clôturer des comptes à la banque du Crédit Mutuel.
- Le conseil d'administration du 14 mai 2019 autorise le directeur général M. Bruno Cochard et le président M. Pierre-Jean Fichet à signer un contrat de crédit d'un montant de 30 000 € à la banque du Crédit Mutuel.
- Le conseil d'administration du 14 mai 2019 autorise le directeur général M. Bruno Cochard à effectuer des opérations de virement bancaire sur internet à hauteur de 15 000 € par mois.



Rapport de gestion

Mesdames et Messieurs les associé-e-s,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, par application des dispositions légales, réglementaires et statutaires en la matière, afin notamment de vous présenter notre rapport de gestion sur l'exercice social écoulé ainsi que de vous soumettre les comptes de cet exercice, d'une durée de douze mois, arrêtés au 30 juin 2021 et sur toutes les questions accessoires.

Sont mis à votre disposition, outre le présent rapport, tous les documents et pièces prévus par les textes en vigueur, et notamment le rapport général du commissaire aux comptes. Présentés conformément aux dispositions du plan comptable révisé, les comptes du dernier exercice clos comportent les trois documents indissociables que sont : le bilan, le compte de résultat, l'annexe. Il appartiendra au commissaire aux comptes d'attester qu'ils sont réguliers, sincères et représentatifs d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société.

Ceci étant rappelé, il incombe à votre conseil d'administration de vous faire notamment part, dans le cadre du présent rapport de gestion, de ses commentaires et analyses sur :

- la situation de l'entreprise, son activité et ses résultats au cours de l'exercice écoulé,
- les progrès réalisés et/ou les difficultés rencontrées,
- les activités menées, le cas échéant, en matière de recherche et de développement,
- les événements importants susceptibles d'être intervenus depuis le commencement de l'exercice en cours,
- ainsi que l'évolution prévisible de la société et ses perspectives.

Bien que difficilement dissociables les unes des autres, les différentes rubriques ainsi définies par la loi seront successivement abordées.

Exposé de la situation de la société

Chiffre d'affaires

L'activité sociale a été marquée par un chiffre d'affaires hors taxes qui s'est élevé à 22 6428 €.

Résultat

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 23 049 €, après dotation aux amortissements de 3 144 €.

Activité sociale pendant l'exercice

Le chiffre d'affaires de l'exercice de 226 428 € ht est supérieur de 31 559 € à celui de

l'exercice clos le 30 juin 2021, soit une progression de 16,19 %. Cette progression se décompose comme suit :

- + 24 % de chiffre d'affaires en magasin (librairie),
- + 26,60 % de chiffre d'affaires en magasin (papeterie),
- - 22,69 % pour le chiffre d'affaires « collectivités », cette diminution s'expliquant principalement par l'absence de commande exceptionnelle de l'Alpha sur cet exercice (alors que nous avons eu près de 10 000 € de commande en juin 2020).

- La masse salariale est de 46 995 € (salaires pour 39 745 € et charges sociales pour 7 250 €).

- Le résultat d'exploitation est de 25 329 €.

- Le résultat net est de 23 049 € après paiement d'un impôt société de 1 479 €.

- L'actif net de la Société est de 152 322 €.

Difficultés rencontrées et progrès réalisés pendant l'exercice

Nous avons connu une période de confinement au mois de novembre 2020. Pour faire face à cette période, nous avons maintenu l'ouverture de la librairie deux jours et demi par semaine avec un système de *click and collect*. Nous avons par ailleurs adhéré à la plateforme de vente en ligne « Place des libraires ». L'ensemble de ces mesures ayant permis d'assurer 70 % du chiffre d'affaire du mois de novembre 2019. Les aides perçues (*Fonds de solidarité*, aide du *Centre National du Livre*, chômage partiel et loyer de novembre offert par le propriétaire) nous ont permis de passer cette période sans difficulté notable de trésorerie.

Le retour important des clients fin novembre, et la réalisation d'un chiffre d'affaires de près de 50 000 € en décembre 2020 (pour 38 810 € en décembre 2019, soit une progression de +28,70 %) ont contribué largement à la progression du chiffre d'affaires de cet exercice.

Il convient toutefois, tout en se félicitant de la progression de cet exercice, de rester prudent car il s'agit d'un exercice « exceptionnel » compte-tenu de la crise sanitaire, avec des mois de fréquentation plus marqués par notre clientèle, qui ont pu conduire, selon certains professionnels, à une progression hors normes du chiffre d'affaires des librairies.

Notre nouvelle libraire, Hélène Labussière, recrutée en octobre 2020, a su s'intégrer efficacement dans ce second exercice, en diversifiant des actions d'animation en faveur d'auteurs locaux (notamment en matière de bande dessinée) et maisons d'édition régionales, et en améliorant de manière notable notre communication.

Notre adhésion en janvier 2021 au réseau des *Librairies indépendantes de Nouvelle-Aquitaine* a enfin conforté notre positionnement comme librairie indépendante, membre de ce réseau sur le territoire de la Charente.

Évolution prévisible de la société

Perspectives d'avenir

Nous avons pu constater, pour le premier trimestre de l'exercice, une légère progression de notre chiffre d'affaires, et notamment en direction des collectivités.

Des actions d'animation sont envisagées (dédicaces en librairie, rencontres en médiathèque ou auprès d'écoles, accueil d'élèves à la librairie dans le cadre des opérations Jeunes en librairie).

Une réflexion est toutefois en cours pour améliorer encore notre politique de communication et d'animation pour lesquelles nous manquons encore de main d'œuvre

bénévole.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice précédent

- Adhésion à la monnaie locale « la bulle » avec une période d'essai.
- Participation et adhésion au réseau *Pass Culture* à compter de juin 2021 (près de 4 000 € de chiffre d'affaires)
- Travaux de réfection de la façade, finalisée en septembre 2021 avec éclairage extérieur.

Mentions diverses

Activité en matière de recherche

Notre société n'a pas été concernée en 2021 par les activités de recherche au sens technique du terme.

Filiales et participations

Notre société n'a ni filiales ni participations.

Méthodes d'évaluation et formes de présentation des comptes

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2021 ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation, conformes aux dispositions en vigueur, que les années précédentes.

Frais généraux

Aucune réintégration de frais généraux dans les bénéfices imposables par application de l'article 39.4 du *Code général des impôts* n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Dividendes

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Jetons de présence

Nous vous indiquons que votre conseil d'administration ne sollicite pas l'allocation de jetons de présence pour l'exercice social en cours.

Durée des mandats sociaux

Aucun mandat d'administrateur n'étant arrivé à échéance, aucun poste n'est à renouveler.

Proposition d'approbation des comptes et affectation des résultats

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'affectation des résultats que nous vous proposons figurant dans le tableau des affectations de résultat joint au présent rapport, est conforme à la loi et à nos statuts. Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante :

- réserve légale (15 %) : 3 457,35 €,
- réserves statutaires (85 %) : 19 591,65 €.